

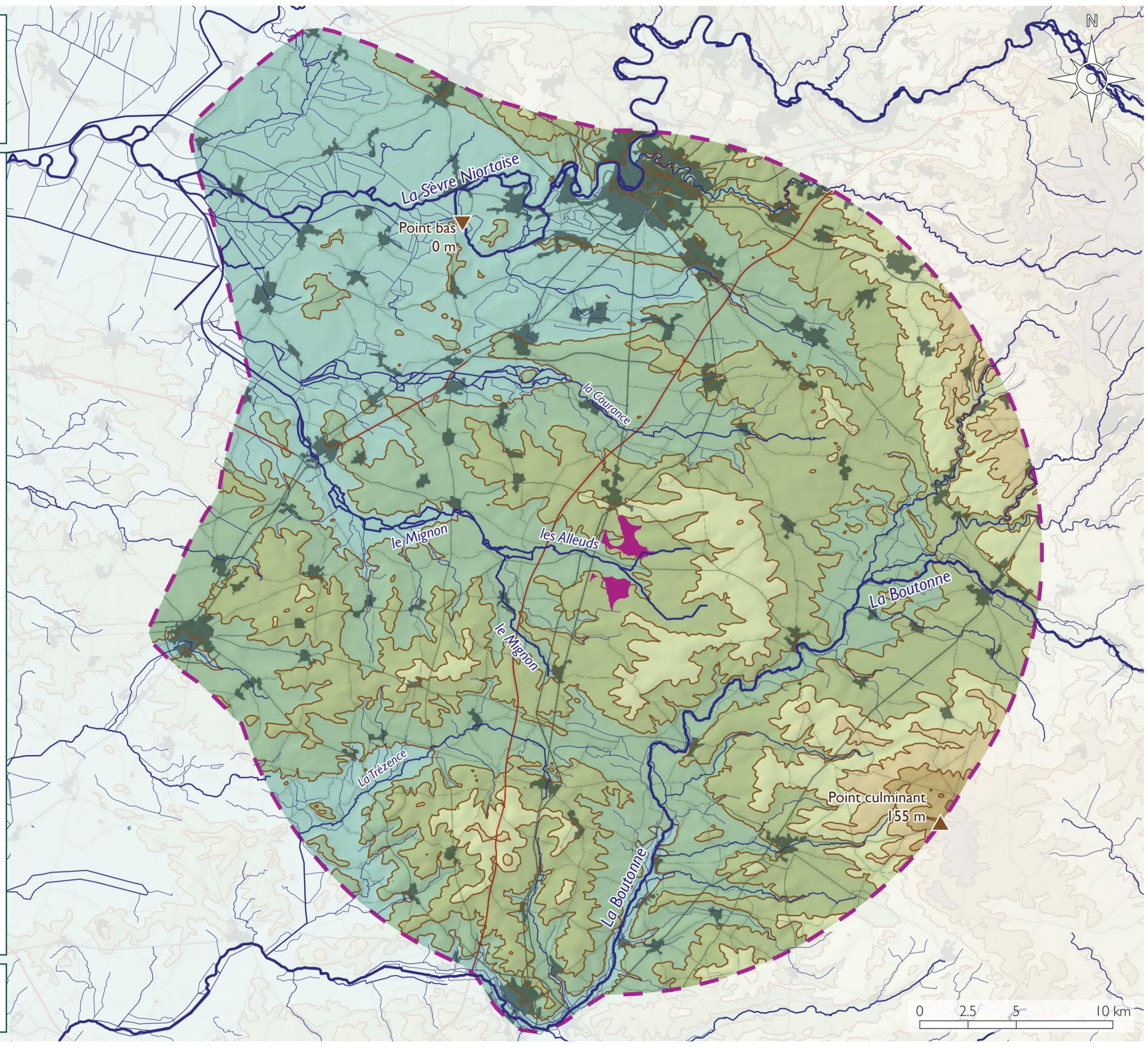
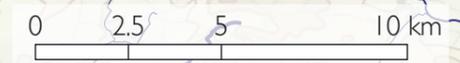
# Relief et hydrographie



- Zone d'implantation potentielle
  - Aire d'étude éloignée
  - Cours d'eau et surface en eau
  - Courbe de niveau
- Altimétrie (m)
- |   |            |   |             |
|---|------------|---|-------------|
| <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #4682B4; border: 1px solid black;"></span> | < 25 m     | <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #D2B48C; border: 1px solid black;"></span> | 100 - 125 m |
| <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #3CB371; border: 1px solid black;"></span> | 25 - 50 m  | <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #C8A24D; border: 1px solid black;"></span> | 125 - 150 m |
| <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #6B8E23; border: 1px solid black;"></span> | 50 - 75 m  | <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #A0522D; border: 1px solid black;"></span> | > 150 m     |
| <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #F0E68C; border: 1px solid black;"></span> | 75 - 100 m |   |             |

- Légende du fond cartographique :
- |   |  |
|---|--|
| <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #4682B4; border: 1px solid black;"></span> Hydrographie  | <span style="display: inline-block; width: 15px; border-bottom: 1px solid black;"></span> Liaison locale         |
| <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #3CB371; border: 1px solid black;"></span> Boisements    | <span style="display: inline-block; width: 15px; border-bottom: 1px solid black;"></span> Liaison régionale      |
| <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #444; border: 1px solid black;"></span> Zones urbanisées | <span style="display: inline-block; width: 15px; border-bottom: 1px solid black;"></span> Liaison principale     |
| <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #000; border: 1px solid black;"></span> Bâti             | <span style="display: inline-block; width: 15px; border-bottom: 1px solid red;"></span> Liaison type autoroutier |
|   | <span style="display: inline-block; width: 15px; border-bottom: 1px solid black;"></span> Réseau ferré           |

Sources : Bd Carthage, IGN BDALTI®



## RELIEF ET HYDROGRAPHIE

Le relief sur le territoire d'étude varie entre le niveau de la mer (vallée de la Sèvre Niortaise, dans le marais Poitevin) et 155 mètres (au sud-est du territoire d'étude). L'amplitude de variation du relief est donc modérée.

On distingue 2 types de reliefs prédominants :

- les plateaux,
- les vallées.

L'ensemble du territoire montre des altitudes diminuant vers l'ouest et le nord-ouest, en direction du littoral. Plusieurs vallées et cours d'eau sont présents. Les plus importantes sont les vallées de la Sèvre Niortaise au nord et de la Boutonne au sud-est. Au niveau local, le Mignon et les Alleuds sont présents.



Fig. 5 : Vallée de la Boutonne : cours d'eau et boisements autour de la rivière. Les vues aux alentours du cours d'eau sont fermées



Fig. 11 : Vallée de la Sèvre Niortaise : au niveau de Damvix dans le marais Poitevin et au sein de la ville de Niort. Les vues sont majoritairement fermées au niveau du fleuve.



Fig. 6 : Le Mignon à Mauzé-sur-Mignon. Le cours d'eau des Alleuds au niveau de la zone d'implantation potentielle est peu perceptible

Au nord-ouest, une zone particulièrement horizontale se dégage : le marais Poitevin. Il s'agit d'une zone parcourue de canaux, à un niveau proche ou égal à celui de la mer. Le relief y est plan, produisant des vues horizontales lorsque la végétation est absente. Au cœur du marais, la végétation ferme les vues, le relief n'est pas perceptible.



Fig. 7 : Vue horizontale au niveau du marais Poitevin. Au sein du marais, les vues sont fermées par la végétation. Sur le reste de la zone d'étude, le relief est horizontal, mais ondulant et présentant quelques buttes, ce qui entraîne des vues plongeantes ou frontales.



Fig. 8 : Relief plan en sortie de la Foye-Montjault



Fig. 9 : Vue frontale légèrement frontale vers Chizé. Vue plongeante vers Tauché



Fig. 10 : Vue plongeante puis frontale sur La Benête

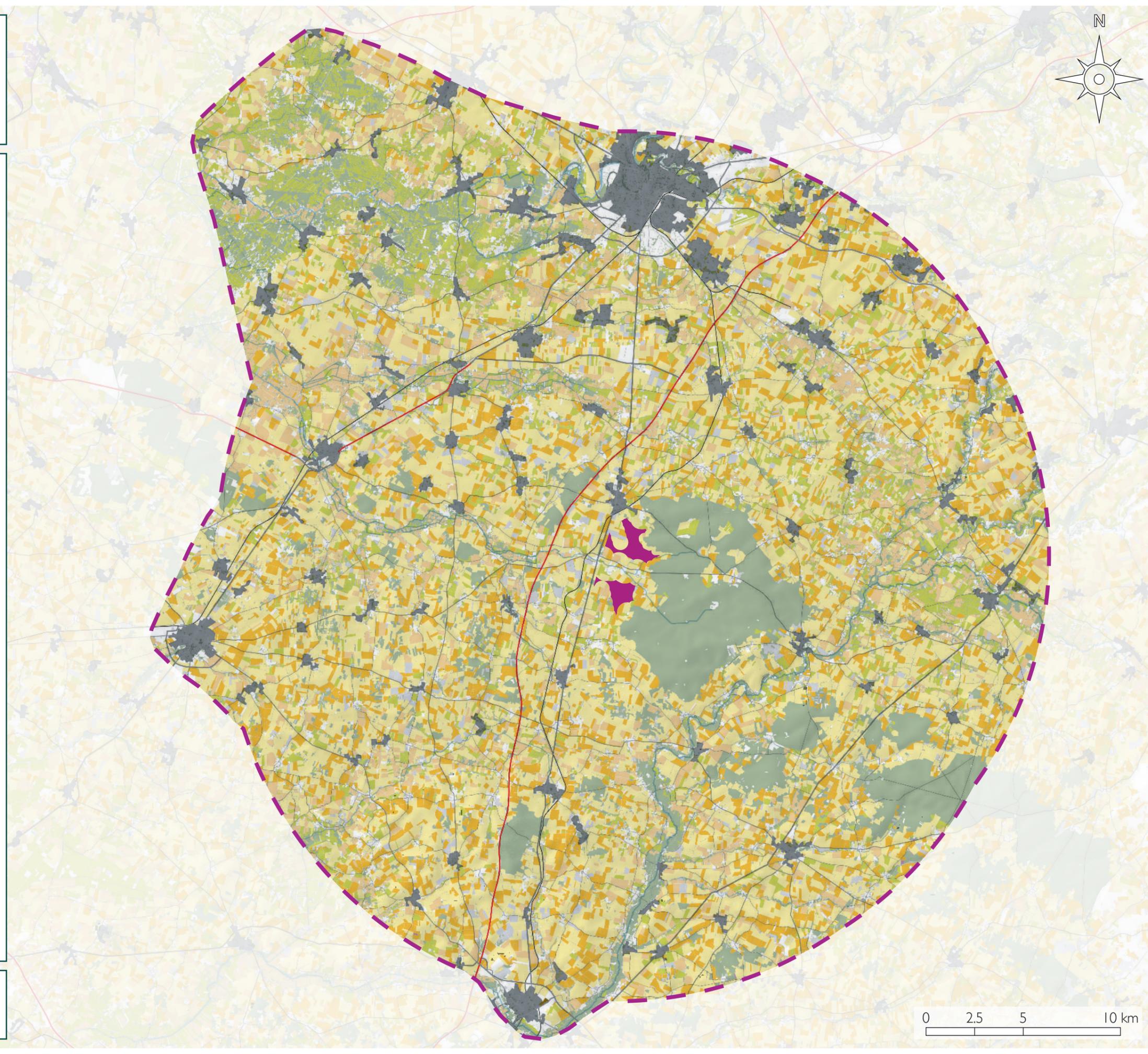
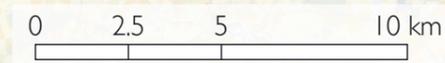
# Occupation du sol

-  Zone d'implantation potentielle
-  Aire d'étude éloignée
-  Territoire artificialisé
-  Céréales
-  Mais
-  Oléagineux et protéagineux
-  Prairie
-  Forêt
-  Vignes
-  Autres cultures

Légende du fond cartographique :

- |  |  |
|--|--|
|  Hydrographie     |  Liaison locale           |
|  Boisements       |  Liaison régionale        |
|  Zones urbanisées |  Liaison principale       |
|  Bâti             |  Liaison type autoroutier |
|  |  Réseau ferré             |

Sources : RPG, BdAlti 75.



## OCCUPATION DU SOL

Source : Géoportail



### • Des champs cultivés sur la grande majorité du territoire

Le territoire d'étude présente des surfaces agricoles sur près de 75 % de sa superficie dont 81 % sont des champs cultivés.

Le blé tendre est la culture majoritaire avec 30 % des surfaces cultivées suivie par le maïs et le tournesol.

Dans quelques secteurs, les vues sont ouvertes et dégagées. La majeure partie du temps, la végétation vient limiter ou filtrer les vues. L'arrière-plan des vues est le plus souvent occupé par des horizons boisés.



Fig. 14 : Grandes parcelles cultivées, vues lointaines.

Source : Géoportail



### • La végétation, présente sous différentes formes

Sur la quasi-totalité du territoire, la végétation est présente sous différentes formes : arbres isolés, haies, bosquets, boisements, grandes forêts. Les plus grands boisements se situent à l'est et au sud-est avec les forêts de Chizé et Aulnay. À l'ouest de la ZIP, de nombreux boisements sont présents, plutôt de petite taille. Enfin sur de nombreux secteurs, les haies bocagères sont très présentes. Elles sont marquantes le long des routes et assez hautes.

L'ensemble de cette végétation vient très régulièrement réduire les vues ouvertes en direction de la ZIP.

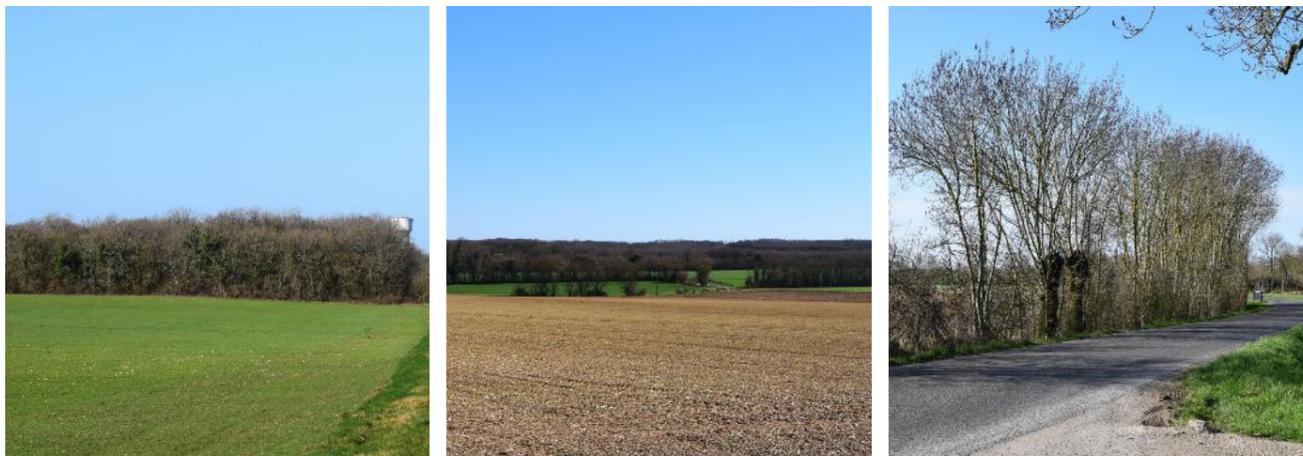


Fig. 13 : La végétation sous ces différentes formes crée des masques visuels en direction de la ZIP (forêts, boisements, haies)

Source : Géoportail



### • Un paysage particulier : le Marais Poitevin

À l'ouest du territoire d'étude, une zone particulière se dégage où les prairies représentent plus de 33 % des surfaces cultivées contre 11 % sur le reste du territoire. Il s'agit du Parc Naturel du Marais Poitevin que l'on peut séparer en deux parties : son cœur avec la Venise Verte et sa périphérie présentant plus de champs cultivés. Au cœur de la Venise Verte, un réseau de canaux très dense est présent, accompagné d'une trame végétale très importante.

Au sein de la Venise Verte, les vues sont fermées. Les vues ne sont dégagées qu'en périphérie du Marais Poitevin, dans les parties cultivées.



Fig. 12 : Vue fermée dans la Venise Verte, vue ouverte en périphérie du Marais Poitevin

Source : Géoportail



### • Les vallées : une végétation importante

Dans les vallées, notamment la vallée de la Boutonne au sud et à l'est du territoire d'étude, la végétation est importante : bois, ripisylves, peupleraie, etc.

Cela entraîne des vues intimistes et fermées au cœur des vallées avec peu de visibilité en direction de la zone potentielle.



Fig. 15 : Vue fermée autour de la Boutonne. Peupleraie au sein de la vallée



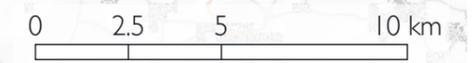
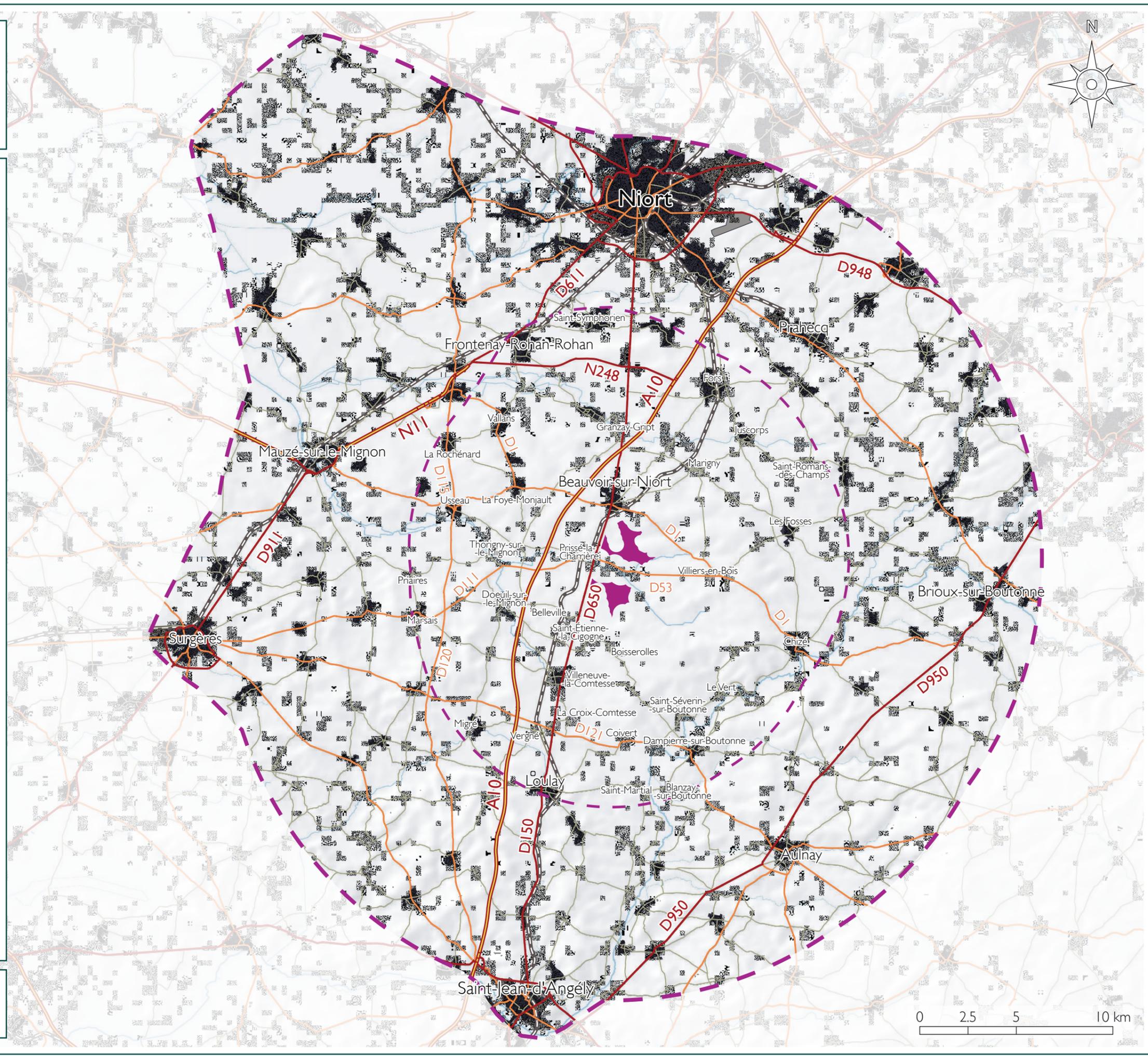
# Occupation humaine

- Zone d'implantation potentielle
- Aires d'étude rapprochée et éloignée
- Tissu urbain
- Zone industrielle ou commerciale
- Habitat isolé
- Autoroute
- Route régionale
- Route principale
- Route locale
- Voie ferrée

### Légende du fond cartographique :

- |  |  |
|--|--|
| <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: #ADD8E6; border: 1px solid #000; margin-right: 5px;"></span> Hydrographie     | <span style="display: inline-block; width: 15px; border-bottom: 1px solid #000; margin-right: 5px;"></span> Liaison locale           |
| <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: #9ACD32; border: 1px solid #000; margin-right: 5px;"></span> Boisements       | <span style="display: inline-block; width: 15px; border-bottom: 1px solid #000; margin-right: 5px;"></span> Liaison régionale        |
| <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: #808080; border: 1px solid #000; margin-right: 5px;"></span> Zones urbanisées | <span style="display: inline-block; width: 15px; border-bottom: 1px solid #000; margin-right: 5px;"></span> Liaison principale       |
| <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: #000; border: 1px solid #000; margin-right: 5px;"></span> Bâti                | <span style="display: inline-block; width: 15px; border-bottom: 1px solid #000; margin-right: 5px;"></span> Liaison type autoroutier |
|  | <span style="display: inline-block; width: 15px; border-bottom: 1px dashed #000; margin-right: 5px;"></span> Réseau ferré            |

Sources : IGN Route 500®, IGN BdAlti®, les contributeurs d'OSM.



## OCCUPATION HUMAINE

- **Un pôle urbain majeur : Niort**

La ville de Niort regroupe près de 60 000 habitants. C'est le chef-lieu du département des Deux-Sèvres et le siège de la Communauté d'agglomération du Niortais qui regroupe 120 000 habitants environ. Niort est un centre commercial et logistique important à la croisée des autoroutes A10 et A83 dont l'économie repose principalement sur le secteur tertiaire. Longtemps important centre de chamoiserie, de tissage et d'échanges commerciaux (marchés et foires d'importance régionales), Niort est de nos jours un important centre commercial et de services, principalement financiers. La ville constitue la principale porte d'entrée du Marais Poitevin, évoqué dans le chapitre suivant.

Au cœur de la ville, les vues sont fermées par une trame bâtie plutôt dense. La vallée de la Sèvre Niortaise, qui traverse la ville, est située en dehors de l'AVT. Depuis la sortie sud de la ville, par la D650, les vues sont fermées par la végétation. L'impact du projet sera étudié depuis le donjon de Niort qui présente une vue dégagée à 360° en hauteur (voir chapitre 1.3).



Fig. 16 : Vue fermée au sein de la ville de Niort

Fig. 17 : Végétation fermant les vues depuis la D650

- **Deux pôles principaux : Saint-Jean-d'Angély et Surgères**

**Saint-Jean-d'Angély** est le chef-lieu d'un des cinq arrondissements du département. Elle comporte environ 7000 habitants. Située dans la vallée de la Boutonne, la ville offre quelques beaux espaces naturels autour de la rivière. Saint-Jean-d'Angély est principalement connue pour sa richesse patrimoniale (voir chapitre 1.3).

L'AVT montre que la majeure partie de la ville ne pourra pas présenter de vue sur le projet. Seule une partie au nord-est pourrait présenter des vues dégagées et lointaines, elles seront étudiées depuis le chemin de Saint-Jacques de Compostelle à l'est (voir chapitre 1.3).



Fig. 18 : Rives de la Boutonne à Saint-Jean-d'Angély. Maisons à colombages dans le centre-ville.

**Surgères** est située à l'ouest de la zone potentielle. La population de la ville, un peu moins de 7000 habitants, est en augmentation du fait son rôle de carrefour géographique et de voies de communication. Elle est l'une des villes les plus influentes du pays d'Aunis, notamment en matière de poids économique et démographique.

L'ensemble de la ville se situe en dehors de l'AVT, ainsi que ses sorties est en direction de la ZIP. L'impact du projet sera nul depuis cette ville et ces alentours.

- **Des pôles secondaires**

Villes de plus petite taille, Mauzé-sur-le-Mignon, Frontenay-Rohan-Rohan, Prahecq, Brioux-sur-Boutonne, Aulnay, Loulay et Beauvoir-sur-Niort sont les pôles secondaires du territoire d'étude.

Frontenay-Rohan-Rohan, Beauvoir-sur-Niort et Loulay sont les plus proches de la ZIP, ils se situent au sein de l'aire d'étude rapprochée. La visibilité du projet devra être particulièrement étudiée depuis Beauvoir-sur-Niort, du fait de sa proximité. La sortie sud par la D650 présente une vue bien dégagée sur la ZIP.

Autour de Frontenay-Rohan-Rohan, les vues sont relativement dégagées, notamment à l'ouest le long de la N11.

Autour de Loulay, la végétation est assez importante et limite les vues lointaines et dégagées. La visibilité du projet pourra être étudiée depuis la sortie nord de la ville, le long de la D650.

Depuis les autres villes (Mauzé-sur-le-Mignon, Prahecq, Brioux-sur-Boutonne et Aulnay), les vues sont plus éloignées (à plus de 15 km de la ZIP). Les impacts du projet seront plus faibles et uniquement possibles en sortie de village, lorsque les vues sont dégagées.



Fig. 19 : Vue depuis le nord-ouest de Beauvoir-sur-Niort

Fig. 20 : Vue depuis la sortie nord de Loulay

- **Les bourgs à moins de 10 kilomètres de la zone potentielle**

34 villes et villages sont recensés à moins de 10 kilomètres de la zone potentielle (dont Beauvoir-sur-Niort, Frontenay-Rohan-Rohan et Loulay évoquées précédemment). À de rares exceptions (Chizé, Coivert, Le Vert, Saint-Martial), elles se situent toutes dans un secteur de visibilité de la zone potentielle.

De par la présence de plusieurs parcs éoliens dans ce périmètre, les risques de saturation visuelle devront être mesurés après définition de l'implantation du projet. Le projet se situant en extension d'un parc existant, l'augmentation de l'occupation de l'horizon et la diminution des espaces de respiration dus au projet devront être mesurés. Les vues en sortie de bourg en direction du projet devront être étudiées lors de l'analyse des impacts. Les risques de visibilités depuis les centres des bourgs les plus proches devront également être mesurés et étudiés (à Beauvoir-sur-Niort par exemple).



Fig. 21 : Vue depuis la sortie de Villiers-en-Bois

Fig. 22 : Vue depuis la sortie de La Foye-Monjault